

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHU DIJON BOURGOGNE

16 août 2021

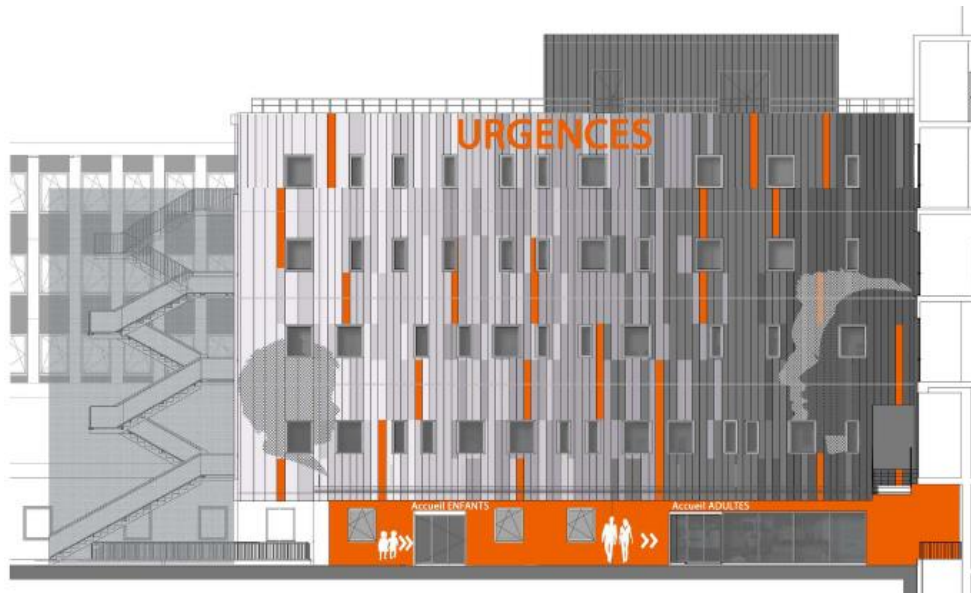
A partir du mardi 24 Août, les accès aux urgences adultes du CHU Dijon Bourgogne seront transitoirement modifiés. Le CHU entame un chantier de construction d'un nouveau bâtiment dénommé BCNE qui offrira plus de confort et de modernité dans les soins d'urgences.

C'est un grand chantier qui va démarrer ce mardi 24 août et qui durera plus de 15 mois pour construire le futur bâtiment : Bocage Central Nord-Est (BCNE). Ce sera un nouveau centre dédié à l'accueil et la prise en charge des situations d'urgences. Un complexe architectural moderne sur 4 niveaux, spacieux et en parfaite harmonie avec les codes couleurs déjà utilisés sur la face nord de l'établissement.

Le projet a été dessiné pour mieux dimensionner le secteur des urgences face à une demande croissante des soins, pour moderniser les conditions de travail des professionnels et maintenir une prise en charge optimale des patients.

Visuels du futur projet





Une nouvelle structure qui sera très repérable depuis le Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny.

Un projet sur 4 niveaux

Le rez-de-jardin sera dédié à l'accueil des urgences pédiatriques et adultes, cet espace continuera de relier l'Hôpital d'Enfant et le bâtiment Bocage Central.

Au rez-de-chaussée : On retrouvera l'UITB : l'Unité Interventionnelle Thérapeutique Brève de Prévention en Santé Mentale. Un service concentré sur la Prévention des Conduites Suicidaires (Passage à l'acte et récidive), qui se différencie des unités d'hospitalisation psychiatrique classiques. L'UITB sera volontairement une structure ouverte de 12 lits organisés en 4 chambres doubles et 4 chambres simples.

Le rez-de-chaussée +1 sera une extension du secteur de prise en charge des AVC qui comporte 10 lits actuellement, dans la perspective d'augmentation de la capacité d'accueil du service à 15 lits. Ce niveau accueillera aussi la nouvelle USINV (Unité de Soins Intensifs Neuro-Vasculaires) qui est une unité d'hospitalisation complète. Ce secteur accueille en continu des patients présentant un accident vasculaire cérébral aigu, regroupant les infarctus cérébraux bénéficiant ou non d'une revascularisation d'urgence par thrombolyse et/ou thrombectomie, les hémorragies intracérébrales, les accidents ischémiques transitoires à la phase aiguë, les thromboses veineuses cérébrales, et plus rarement les hémorragies méningées.

Le rez-de-chaussée +2 sera dédié à la prise en charge des troubles cognitifs. Il accueillera l'hospitalisation de jour cognitif, une unité innovante pour les maladies neuro-évolutives et pathologies du mouvement.

Un financement sur fonds européens FEDER, piloté par la région et le soutien de l'ARS.

L'enveloppe attribuée à ce projet s'élève à plus de 5 millions d'euros dont 4,8 M€ financés sur fonds FEDER dans le cadre du programme européen REACT EU. Ce Programme est piloté par la région Bourgogne-Franche-Comté et a reçu le soutien de l'ARS.

Durant cette période transitoire de travaux qui sera divisée en quatre grandes phases, l'ensemble des équipes médicales et paramédicales du service des urgences adultes s'attacheront à maintenir un haut niveau de prise en charge afin de garantir des conditions de soins et d'accueil équivalentes à celles proposées actuellement.

4 grandes phases : Un parcours extérieur repensé pour les entrées/sorties

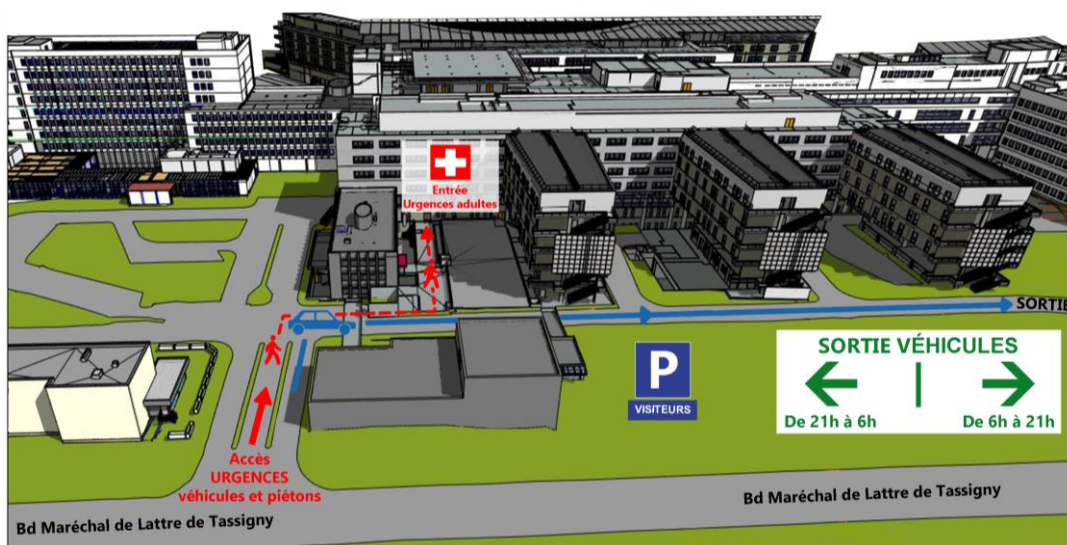
- 1^{ère} phase : du **24 août 2021 à 8h au 27 août 2021**
- 2^{ème} phase : du **28 août 2021 à 12h au 1^{er} octobre 2021**
- Les dates de la 3^{ème} phase et la 4^{ème} phase seront communiquées ultérieurement.

1^{ère} phase : du 24 août 2021 à 8h au 27 août 2021

1) Accès piétons et véhicules/grand public

Les changements :

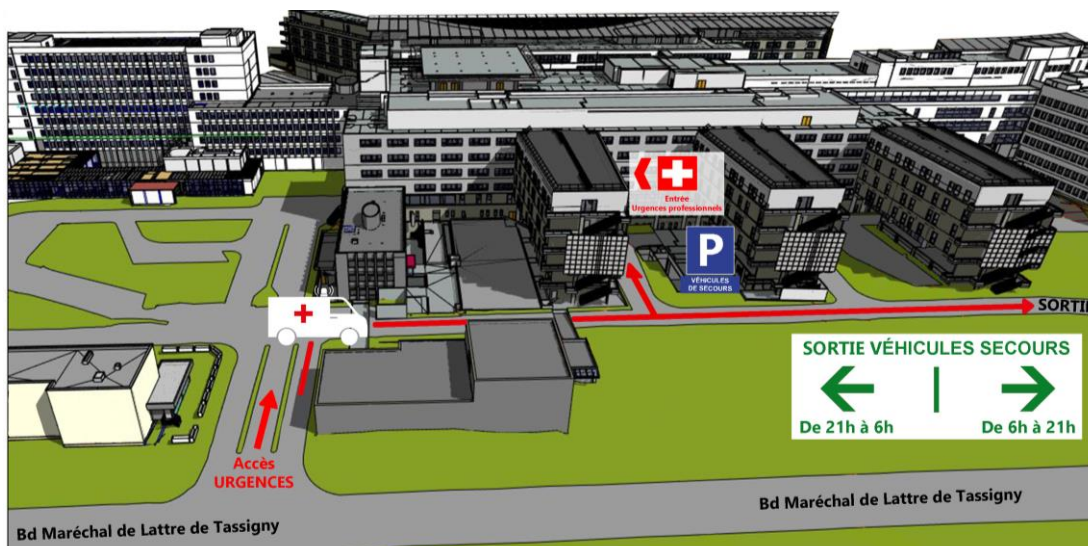
- **Entrée** : l'entrée aux urgences se situera dans le prolongement du bâtiment Courtois,
- **Accès** :
 - de 6H à 21H : Entrée par le boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny (poste de vigie) et sortie par la cour d'honneur
 - de 21H à 6H : Entrée/Sortie par le boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny (poste de vigie)
- **Parking** : à l'intérieur du site, en face des urgences, entrée piétons



2) Accès véhicules de secours/Professionnels

Les changements :

- **Entrée** : l'entrée des urgences se situera dans la première cour du SAMU (sortie VLI : véhicules légers d'intervention)
- **Accès** :
 - de 6H à 21H : Entrée par le boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny (poste de vigie) et sortie par la cour d'honneur (sens unique)
 - de 21H à 6H : Entrée/Sortie par le boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny (poste de vigie)
- **Parking** : première cour du SAMU.



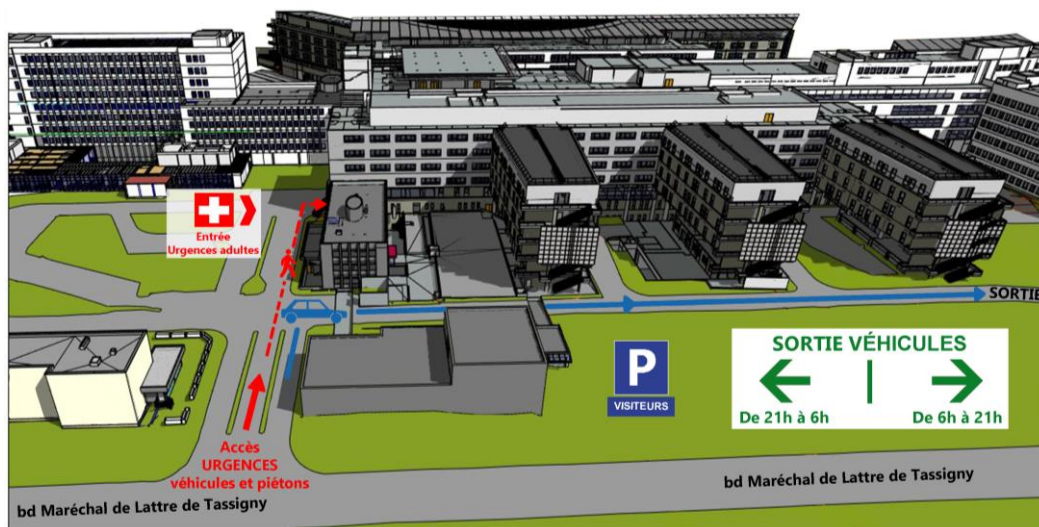
Accès piétons et véhicules-grand public/véhicule de secours-professionnels

Mêmes règles de circulation et d'accès qu'en phase 1.

Seule l'entrée des urgences piétons change et se situera face au bâtiment de l'hôpital d'enfants.

1) Accès piétons et véhicules/grand public

- **Entrée** : l'entrée des urgences se situera face au bâtiment de l'hôpital d'enfants.
- **Accès** :
 - de 6H à 21H : Entrée par le boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny (poste de vigie) et sortie par la cour d'honneur
 - de 21H à 6H : Entrée/Sortie par le boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny (poste de vigie)
- **Parking** : à l'intérieur du site, en face des urgences, entrée piétons

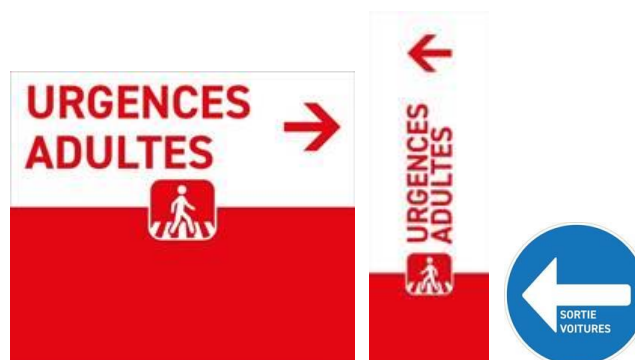


2) Accès véhicules de secours/Professionnels

Même configuration que phase 1

Une signalétique dédiée

- Une signalétique spécifique sera mise en place pour guider piétons et véhicules depuis leur arrivée sur le site jusqu'à l'entrée des urgences pendant toutes les phases de travaux.



« Je me réjouis que le CHU puisse lancer ce projet qui permettra d'amorcer l'opération de restructuration des urgences adultes et enfants. Il est fruit de la réflexion et de l'implication des équipes soignantes et médicales qui se sont totalement investies dans la conception de ce bâtiment. Avec tout particulièrement des chefs des services et des cadres de santé qui en sont à l'origine. Il faut aussi souligner l'investissement de l'équipe des urgentistes qui non seulement a participé au projet mais aussi a su trouver et projeter des dispositions transitoires de fonctionnement pendant tout le chantier.

Ces travaux sont aussi un véritable défi d'optimisation de l'espace existant. Au travers de cette opération d'envergure, l'établissement affirme sa volonté d'améliorer la qualité des soins et l'accueil des patients, de leurs proches mais aussi des conditions d'exercice de tous les professionnels »

Patrice Mureau - Directeur des Services Techniques, CHU Dijon Bourgogne.